

L'avènement des policiers-éducateurs et de la Section aide à la jeunesse, 2^e partie

M. Claude Labelle a été le pionnier des policiers-éducateurs, il continue à nous parler de ces policiers dévoués envers la jeunesse. (la première partie de l'article a été publiée dans le numéro précédent).

HJ – Que pouvaient faire les policiers, une fois les besoins évalués ? Ils ne pouvaient changer le milieu à eux seuls.

CL – Le programme comptait aussi sur la mobilisation du milieu au bénéfice des jeunes. À la suite de la visite des policiers dans les classes, les parents étaient invités à un colloque régional d'information, organisé par les policiers-éducateurs, et auquel participaient, notamment, des juges. Des clubs juvéniles ont aussi été créés pour donner aux jeunes un lieu de rencontre, qu'ils transformaient à leur image. Les policiers-éducateurs en avaient l'initiative et y passaient du temps, mais les heures d'ouverture pouvaient être étendues grâce à l'implication bénévole d'étudiants en criminologie de l'Université de Montréal. Les membres de différents clubs sociaux participaient aussi de diverses façons, entre autres en fournissant de la peinture pour que les jeunes décorent les lieux à leur goût.

HJ – Comment les policiers-éducateurs attiraient-ils les jeunes aux clubs juvéniles ?

CL – En fait, les jeunes étaient heureux d'avoir un endroit à eux. Comme dans les parcs ou autres lieux où se trouvaient les jeunes, les policiers étaient présents pour répondre à des questions ou recevoir des confidences, mais ils ne faisaient pas d'animation comme telle. Des activités étaient proposées, comme des cours de mécanique à l'intention des motards, des compétitions amicales avec d'autres regroupements de motards, des rallyes, etc. L'apprentissage des lois de la circulation s'intégrait naturellement à ces activités.

HJ – D'autres partenaires sociaux participaient-ils à l'encadrement de la jeunesse ?

CL – De 1967 à 1970, la station de radio CKLM diffusait une émission hebdomadaire d'une heure où je me rendais discuter, avec l'animateur Guy Godin, de différents sujets intéressants les jeunes. Plusieurs autres médias électroniques, tels que TVA, Cablevision et Radio-Canada, nous invitaient régulièrement à des émissions ponctuelles ou quotidiennes. Un documentaire d'une trentaine de minutes sur le policier-éducateur a même été produit par Radio-Canada. Tout cela contribuait à humaniser les policiers et à en faire des références pour les jeunes. L'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT) veillait aussi à former les policiers-éducateurs et à les assister dans leurs interventions en milieu scolaire concernant les drogues.

HJ – Avez-vous pu mesurer les effets du programme sur la criminalité juvénile ?

CL – Effectivement, les statistiques ont démontré les résultats positifs des activités de la Section aide à la jeunesse sur les enfants et les adolescents ciblés. Cela a convaincu plusieurs villes de la province d'adopter un programme semblable, que nous avons même été invités à présenter en France et en Tunisie. Il était même question que le ministère de la Sécurité publique l'implante sur l'ensemble du territoire. J'ai accepté de quitter le SPVM pour aller à Québec réaliser cette implantation. Malheureusement, l'enquête ayant mené à la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) a pris beaucoup



Les policiers-éducateurs ont été invités par les autorités françaises à présenter leur programme. Les voilà donc à Paris devant l'Arc-de-triomphe



Le géant de l'automobile français Renault avait offert aux invités montréalais des véhicules aux couleurs de la police montréalaise pour faciliter leurs déplacements.

d'ampleur au même moment et a mobilisé une grande partie des ressources humaines et financières disponibles au Ministère, ce qui n'a pas permis la multiplication des policiers-éducateurs au Québec. Pour ma part, j'ai conclu ma carrière en travaillant à d'autres dossiers ; j'ai été déçu de ne pouvoir poursuivre ce dossier qui me passionnait et me tenait à cœur.

HJ – Saviez-vous qu'il existe aujourd'hui des agents sociocommunautaires qui sont, entre autres, les ambassadeurs du SPVM auprès de la jeunesse, et que le Service cherche à s'ancrer davantage dans la communauté, notamment en impliquant les partenaires du milieu dans la sécurité publique ?

CL – J'ai quitté le Service de police de Montréal au début des années 70 et j'ai pris ma retraite du Ministère à la fin de cette même décennie. Je ne suis donc pas tout à fait au courant des tendances actuelles, mais ce que vous me dites me réjouit. J'ai toujours été convaincu de l'importance de la prévention et de l'implication des acteurs sociaux du milieu, particulièrement quand on s'adresse aux jeunes, et j'en ai constaté personnellement les bénéfices.